



11/12/2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU BÂTONNIER

### Projet de loi Justice

### Journée « Justice pour tous » le 12 décembre 2018

Le Barreau de Guadeloupe Saint-Martin & Saint-Barthélemy réuni en assemblée générale le Mercredi 05 Décembre 2018 a décidé de se mobiliser dans le cadre du **mouvement national « Journée Justice pour tous » le 12 décembre 2018**.

Le projet de loi de programmation de la justice est en cours de discussion au parlement.

Ce texte établi sans concertation véritable constitue un véritable danger pour la démocratie.

Devant l'attaque et la destruction programmée de notre justice et de son humanité,

Devant le risque encouru par nos concitoyens d'être confrontés à une justice 2.0,

De ne plus avoir accès au juge dans des conditions adaptées,

D'être confrontés à une justice du plus fort contre le plus faible, du plus aisé contre le plus démuné.

Nous connaissons localement une illustration des décisions unilatérales du Ministère par le projet annoncé de fusionner les TMC de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre.

De nombreux Barreaux ont pris la décision d'engager un mouvement dur contre de telles attaques.

En conséquence toutes les audiences seront paralysées. Aucune désignation au titre de la commission d'office et de l'aide juridictionnelle ne sera effectuée. Les avocats refuseront toute prestation de plaidoirie ou tout dépôt de dossier ce jour.

**Nous manifesterons notre opposition au projet de loi Justice, en robe, devant le Palais de Justice de Basse-Terre à 9h00, puis un cortège à pied jusqu'à la Préfecture, où accompagné d'une délégation, je rencontrerai, Monsieur le Préfet à 10h00, afin de lui faire connaître nos revendications pour le maintien des droits des justiciables, l'exercice de notre profession et particulièrement en ce qui concerne nos spécificités locales.**

Le Bâtonnier de l'Ordre  
Bernard PANCREL